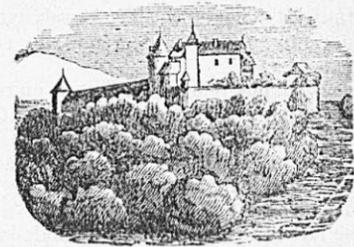




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 50
» 6 mois, » 2 50
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.
Prix du numéro: 5 cent.
Ons'abonne à tous les bureaux
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Prix des annonces et réclames :
Annonces: Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.
Réclames: 30 cent. la ligne.
Lettres et argent francs de
port.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE

Gruyériens! Allons tous voter le 23! Allons tous voter OUI!

Tous, nous voulons avoir moins de juges, mais une meilleure justice!

Il faut donc voter les modifications proposées aux art. 60 et 72 de la Constitution!

Tous, nous voulons que nos intérêts communaux soient régis par des mandataires de tous les communiens et non par les mandataires d'un gouvernement quelconque ou d'un parti quel qu'il soit!

Il faut donc voter les modifications proposées aux art. 76 et 77 de la Constitution.

Tous, nous ne voulons plus d'une législation qui donne raison aux absents; d'un mode de scrutin à deux degrés qui fait dépendre l'avenir du pays de ceux que l'indifférence ou l'ignorance éloignent des urnes aux jours où tous les vrais patriotes vont déposer leurs bulletins; tous, nous voulons le vrai, le pur suffrage universel.

Il faut donc voter la modification de l'art. 79 de notre Constitution actuelle.

Tous encore et surtout, nous tenons à montrer et nous montrerons à nos confédérés que le peuple fribourgeois en général, que les Gruyériens en particulier ne veulent plus d'une législation publique ni d'une politique cantonale qui, toutes les fois qu'il s'agit de réaliser un progrès réellement démocratique, de faire un pas en avant pour le bonheur de la République, l'oblige à se faire remorquer par les pilotes fédéraux ou nos amis des autres cantons.

Tous, nous ne voulons plus du Fribourg-éteignoir: nous voulons un Fribourg-lumière!

Il faut donc tous aller voter OUI le 23, sur toutes les questions qui nous sont soumises.

En avant la Grue! Aux urnes!

* * *

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 60

PETITE MÈRE

PAR
ÉMILE RICHEBOURG

— Je me suis emparé du gros dictionnaire de M. Chaumontel, je l'ai ouvert, j'ai cherché le mot mariage et j'ai lu ces paroles que le maire prononce en mariant:
« L'homme doit aide et protection à sa femme et fournir à tous ses besoins.

» La femme doit fidélité, obéissance à son mari et le suivre partout où il lui plaît d'habiter. »

Eh bien! petite mère, maintenant que tu es la femme de papa, il pent m'emmener à New-York ou n'importe où il voudra, car tu seras toujours avec moi.

Et avec un sourire moitié ravi et moitié malicieux, l'enfant ajouta:

— La femme doit obéissance à son mari et le suivre partout où il lui plaira d'habiter.

— Tiens, je t'adore! s'écria Marceline, en le serrant fortement contre son cœur.

M. Palmers, souriant, entra dans la chambre où avait lieu cette petite scène.

— Que se passe-t-il donc ici? demanda-t-il.

— Henri me faisait part de son bonheur, répondit Marceline.

— Ah! Et que disait-il?

— Que, maintenant, je vous devais obéissance et qu'il me fallait vous suivre à New-York.

— Vraiment? Mais, au besoin, Henri jouerait le rôle de gendarme.

— Il n'a pas à devenir gendarme, répliqua Marceline, rougissante.

Revision de la Constitution.

I. Voulez-vous accepter les modifications proposées aux art. 60 et 72 de la Constitution cantonale, dans le sens d'une réduction du nombre des membres du Tribunal cantonal?

OUI

II. Voulez-vous accepter les modifications proposées aux art. 75 et 76, dans le sens que tout ce qui a rapport à la constitution des divers organes de la commune et à leur fonctionnement, y compris le mode de nomination des syndics, est abandonné à la loi?

OUI

III. Voulez-vous accepter la modification proposée à l'art. 79, en ce sens que la revision totale ou partielle de la Constitution, décrétée par le Grand Conseil ou demandée par l'initiative populaire dans les formes et délais à déterminer par la loi, est décidée par la majorité des citoyens prenant part à la votation et non plus par la majorité des citoyens actifs?

OUI

BULLE, le 18 octobre 1892.

En présence d'un public dont les sympathies lui étaient acquises d'avance, M. Biemann, député du district du Lac, a fait dimanche passé, à 2 heures, une conférence sur le vote de la revision partielle auquel le peuple fribourgeois est appelé dimanche prochain.

L'orateur, avec une compétence que lui donne une carrière déjà longue dans nos affaires publiques, a débuté par un historique des scrutins ouverts jusqu'ici sur des questions constitutionnelles dans le canton de Fribourg. Il a prouvé, dans un langage d'une remarquable clarté, qu'en réalité, toujours la majorité des électeurs fribourgeois s'est prononcée pour la démocratisation de nos institutions, et que toujours, soit des manœuvres plus ou moins avouables, soit les

Henri se dégagera des bras qui le serraient encore, plaça une chaise à côté de la jeune femme, prit la main de son père et lui dit:

— Papa, assieds-toi là.

M. Palmers obéit.

L'enfant s'agenouilla et, les regardant l'un et l'autre, s'appuyant sur leurs genoux, il dit avec une expression que rien ne saurait rendre:

— Ah! je vous aime bien tous les deux?

Subitement, M. Palmers eut une pensée qui l'attrista, et deux larmes roulèrent dans ses yeux.

— Mon ami, qu'avez-vous? demanda Marceline.

— Une pensée singulière.

— Que je ne dois pas connaître?

M. Palmers hésita un instant et répondit:

— Je pensais à la jeune fille que mon fils épousera plus tard, et je me disais qu'il faudrait qu'elle vous ressemblât; ce qui n'est pas impossible, si nous avons le bonheur de retrouver celle qui est perdue.

La jeune fille tressaillit violemment et enveloppa son mari d'un regard rempli d'admiration.

Les lèvres collées sur une des mains de sa petite mère, Henri murmura:

— La femme doit obéissance à son mari.

— Et le mari, ajouta M. Palmers, doit chérir sa femme et partager les peines de son cœur.

TROISIÈME PARTIE

AMOUR DÉFENDU

I

La fête des fleurs.

Les années s'écoulent rapides pour les heureux de la terre, lentes pour les déshérités.

Nous sommes en 1888.

vices de nos lois électorales, ont fait dévier le courant et conduit le fleuve des intérêts publics par une voie aboutissant juste au but opposé à celui vers lequel tendent les aspirations générales.

Il a fait ressortir, avec une grande force, toute l'absurdité, disons-le, toute l'immoralité d'un système électoral où ceux qui ne votent pas sont en réalité les vrais électeurs, où l'impuissance est la maîtresse de la puissance, où les aveugles conduisent les voyants, où rien est plus que quelque chose!

Un comble, quoi!!

Il a dit aussi combien tous nos confédérés ont les yeux sur Fribourg; combien, dans la sphère des autorités fédérales, il y aurait de déception si, par son abstention au scrutin, le peuple fribourgeois venait à donner lieu de croire que, politiquement parlant, il est mort; que tout progrès lui est indifférent; que, pourvu qu'il gagne de l'argent, que nul ne l'empêche de se tenir « le dos au feu, le ventre à table », le Fribourgeois se moque d'être mené en lisière, fût-ce même par des aveugles.

Enfin, dans une chaleureuse péroraison, après avoir fait remarquer combien la revision partielle est peu de chose en présence de tout ce qu'il y aurait à faire, il a conjuré ses auditeurs, non seulement d'aller voter *oui*, mais encore de faire une propagande des plus actives pour amener tous les électeurs au scrutin, — le résultat du vote devrait-il même être négatif, — parce que, pourvu que la majorité des électeurs y prenne part, la porte se trouvera ouverte toute large à l'ingérence fédérale dans la solution de nos questions constitutionnelles.

Pour nous, la question du vote du 23 octobre est d'une parfaite limpidité.

Il est naturellement et moralement plus impossible encore, que Fribourg continue davantage à être régi par la Constitution actuellement en vigueur: la preuve en est dans l'unanimité de tous les partis et de tous leurs organes à recommander le vote affirmatif, sur les questions posées à notre peuple.

Seulement, en face de cette unanimité, un danger réel se présente: celui de l'indifférence des électeurs à aller voter, puisque, si le nombre des participants était inférieur à la majorité des électeurs inscrits,

Nous franchissons un espace de dix-sept ans.

Paris fait sa toilette des grands jours de fête.

La cité des plaisirs, mais aussi des arts, de la science, des lettres et de l'industrie, c'est-à-dire du travail sous toutes les formes, a reçu dans ses hôtels des milliers d'étrangers, venus pour assister à la fête des fleurs, dont les journaux de tous les pays du monde ont annoncé les merveilles, et aussi au Grand Prix, toujours si vivement disputé entre Français et Anglais.

La fête des fleurs était en quelque sorte la préface de la célèbre course de Longchamp, préface joyeuse et charitable, car on sait que cette solennité fleurie était organisée au bénéfice de l'œuvre toute française, toute parisienne des Victimes du devoir.

Les derniers jours de mai avaient été un peu brumeux; mais le jour de la fête, samedi 2 juin, se leva radieux, promettant que la journée du lendemain serait également belle.

Les préparatifs des deux fêtes, des deux réunions mondaines se sont achevés avec entrain et activité.

Rien ne donne du courage à la besogne comme l'espoir d'un gain légitime et extraordinaire.

Dans la vaste enceinte où va avoir lieu le défilé, où va se livrer la bataille des fleurs, les bouquetières, en costumes pimpants, sont à leur poste. Les saltimbanques organisent leur parade. Les oriflammes flottent au vent; les lanternes vénitiennes, accrochées dans les arbres comme d'énormes fruits multicolores, n'attendent plus que la bougie de l'allumeur.

Les cafés en plein air, les bals sous la tente, n'attendent plus que les consommateurs et les danseurs.

Mais ce qui donne surtout à l'ensemble du tableau son véritable cachet artistique, c'est le soleil. Sous l'effet de ses rayons de feu, tout rutile et tout verdoie; c'est magnifique.

Les feuilles des arbres brillent comme des émeraudes; les eaux des lacs, sur lesquelles glissent des barques pavées, ont des reflets d'or.

En attendant que paraissent les acteurs de la pièce, les

tous les absents seraient censés avoir voté *non*, et que, par conséquent, la demande de revision serait repoussée.

Est-il possible, qu'en Suisse, en république, un peuple intelligent subisse encore une législation pareille?

Ah! bien coupables seront ceux qui ne viendront pas voter dimanche prochain! Il ne faut pas se faire d'illusion: au moment où notre canton va entrer dans une ère financière officielle nouvelle, où l'Etat se fait banquier, plus que jamais les intérêts publics fixeront la norme des intérêts privés; plus que jamais il importe que le citoyen puisse avoir l'œil, que dis-je, les deux yeux ouverts sur tout ce qui se passe dans les bureaux de notre gouvernement; et que, non seulement il ait les moyens d'y voir clair, mais encore et surtout, qu'il ait également en main les armes nécessaires pour pouvoir, à un moment donné, s'écrier, si des abus venaient à se commettre:

Halte-là! mes seigneurs, vous n'irez pas plus loin!

Or, pour cela, la revision de la Constitution s'impose et le vote de dimanche est le premier pas, et, surtout, le plus important qu'il s'agit de faire immédiatement dans cette direction.

NOUVELLES DE LA SUISSE

La Société des professeurs suisses vient d'avoir son assemblée à Baden, sous la présidence de M. le Dr Schulthess, professeur à Frauenfeld.

Trois études très importantes ont été présentées à l'assemblée: *Les fouilles pratiquées dans l'acropole d'Athènes de 1885 à 1889*, par M. le Dr J. Escher, de Zurich; les *Examens scolaires publics*, par M. le Dr Kaufmann, recteur de l'Ecole cantonale de Soleure, et les *Vagues et les rayons électriques*, par M. le Dr Tuschmid, recteur de l'Ecole cantonale d'Aarau.

A propos de la question de la publicité des examens, après avoir entendu la remarquable étude de M. le recteur Kaufmann et un discours magistral de R. P. Kühne, recteur du Gymnase d'Einsiedeln, l'assemblée a voté le maintien de l'examen de fin d'année, en le réduisant, toutefois, au strict nécessaire, c'est-à-dire en en faisant le simple couronnement d'une suite d'exercices à faire pendant l'année.

Les victimes du Mont-Blanc. — La Compagnie générale de navigation a réglé à l'amiable, et d'accord avec la Société d'assurance de Winterthur, les indemnités dues aux familles de plusieurs des victimes et spécialement de Mme Lambert, femme du restaurateur, et de MM. Barraud et Gérard, ses employés.

Il avait été formulé, au nom des enfants de M. Blanc, commandant de gendarmerie à Annecy, qui, dans l'explosion du 9 juillet, ont perdu leur père et leur mère, une demande de 100,000 fr. Une transaction amiable est intervenue, à la suite de laquelle la compagnie vient de leur payer 80,000 fr.

Berne. — Le Conseil fédéral publie un avant-projet de convention concernant la création d'une union internationale pour la publication des traités, avec bureau central à Berne. Le bureau publiera chaque année au moins un volume du recueil inter-

promeneurs, c'est-à-dire les spectateurs, arrivent de tous les côtés, les femmes en toilettes claires, la joie dans les yeux, les hommes oublieux des affaires, les enfants jaseurs, rieurs. Tous vont, viennent et s'ébattent sur les pelouses en dépit des ordonnances de police.

Peu à peu, chacun prend place dans la grande allée que doivent suivre les voitures.

Les chaises sont enlevées; les intrépides se massent par groupes animés sur les talus, pendant que les petits industriels jettent au vent leur appel intéressé.

Le soleil brûle, toutes les ombrelles sont ouvertes. Enfin, les premières voitures apparaissent, elles s'avancent au pas. Le public les salue de ses acclamations chaleureuses. La plupart sont transformées en véritables corbeilles de fleurs.

L'air est saturé de senteurs parfumées. Landaus, calèches, victorias, phaétons se succèdent à la file sur deux lignes, l'une descendant, l'autre remontant, et la bataille commence, excitée par les commissaires de la fête.

Roses, lilas, violettes, boules de neige, tulipes, jacinthes, anémones, etc., etc... sont lancés sur la foule par les jeunes femmes debout ou assises dans les voitures.

Les rires éclatent, les bravos retentissent, les plus beaux équipages sont acclamés par les spectateurs enthousiasmés.

Mais une grande rumeur, une rumeur d'admiration s'entend tout à coup, puis monte, monte et grandit. Les spectateurs assis se lèvent. Tout le monde est debout. On se dresse, on se hausse pour mieux voir.

On voit les hommes saluer, le chapeau en l'air; on voit tomber une pluie de bouquets.

Une acclamation immense éclate sur le parcours: Ceux qui ne voient pas encore se demandent:

— Qu'est-ce donc?

Cette émotion était causée par l'apparition d'une nouvelle voiture. Ceux qui l'occupaient venaient prendre part à la lutte, et l'enthousiasme que causaient ces nouveaux combat-

national des traités. Ce recueil serait l'organe officiel du bureau. Le bureau correspondrait directement avec les gouvernements intéressés. Le budget du bureau est estimé approximativement à une centaine de mille francs. Le Conseil fédéral nommera et surveillera le personnel du bureau.

Soleure. — La nuit de dimanche, une jeune fille de 19 ans, Anna Hodel, s'est noyée dans l'Aar dans des circonstances suspectes. Son amant a été arrêté.

Schaffhouse. — 4 conseillers d'Etat ont été réélus dimanche à une grande majorité. M. Moser-Ott seul est resté sur le carreau avec 200 voix en dessous de la majorité absolue.

Vaud. — Le tribunal criminel s'est réuni lundi, à 9 heures, pour s'occuper de la catastrophe du *Mont-Blanc*.

Après la lecture de l'acte d'accusation, on a interrogé le mécanicien Fornerod, puis l'accusé Lipse.

Rochat ne paraît pas du tout affecté.

Toute la matinée a été consacrée à l'interrogatoire de Fornerod qui avoue tous les points contenus dans l'acte d'accusation; par exemple, sa connaissance de l'état des chaudières, ses inquiétudes, ses avis à la Direction, puis ses faux rapports en suite de la pression de Rochat.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Dans la politique générale, on se demande, comme l'a fait, du reste, le cabinet hongrois, pourquoi aucun des gouvernements qui l'ont signé ne veut rendre public le traité de la triple alliance? et, en face de ce silence, d'une part, et de l'alliance par trop platonique de la France et de la Russie, alliance dont aucun traité ne forme la base et qui n'est scellée, jusqu'à présent, que par les flots de champagne absorbé par les marins français à Kronstadt, une visite d'un archiduc à Nancy et des ovations à propos de tout et d'autres choses encore faites en France à tout ce qui est russe, on se demande encore:

— Qui trompe-t-on ici?

France. — A la veille de la rentrée, la commission française du budget a découvert un trou, un petit trou de 50 millions. Le budget de M. Rouvier prévoyait un excédent de 50,000 fr.; mais, dès lors, le gouvernement a réclamé 31 millions de plus pour la marine, 10 millions pour les autres ministères et 9 millions pour la garantie d'intérêt des chemins de fer. Il fallait les retrouver quelque part. On a donc supprimé dans le vif. D'un coup de plume, on a sabré les 22 millions de l'amortissement et retranché du budget ordinaire les 8 millions de la caisse des écoles. On a retrouvé dans les arsenaux de la marine 2 millions de « vieilles matières à vendre. » Tout cela ne faisait que 32 millions. Pour les 22 autres, on a retrouvé 16 millions d'économies sur divers ministères et décidé de convertir l'emprunt Morgan et l'emprunt algérien; enfin, on a voté d'acclamation un impôt de 10 fr. sur les 225,000 vélocipèdes de France. Avec tout cela, on bouclait, un peu à la diable, le budget avec 300,000 fr. d'excédent. Mais c'est une jolie jonglerie de chiffres! La vente des vieilles matières surtout est un poème douloureux, qui inspirera la fantaisie des artistes.

tants était des plus légitimes.

La voiture était un magnifique landau de grand style, attelé de deux superbes chevaux noirs, exactement pareils, aux formes admirables, portant haut leur tête intelligente et piaffant avec élégance sur le sable de l'allée que leurs pieds semblaient seulement effleurer.

Sur les bords de la caisse, d'un bleu sombre, presque noir, courait une guirlande de roses qui en suivait toutes les arrêtes. Les jantes des roues étaient également garnies de roses blanches, et du moyeu émergeait un gros bouquet de pivoines rouges.

Toute la partie de derrière du landau était couverte d'une véritable jonchée de lilas blancs, dont les panaches venaient retomber sur les bords de la capote baissée.

Le siège du cocher était orné, à droite et à gauche, de branches d'accacias qui faisaient comme une draperie verte et blanche.

A l'intérieur, une montagne de fleurs de toutes sortes. D'autres guirlandes de roses étaient enroulées aux brancards.

Les chevaux portaient, en guise de pompons, des touffes de camélias blancs.

Le cocher, raide sur son siège, avait à son fouet un bouquet de roses.

La voiture n'avait ni armoiries, ni couronnes. Sur les panneaux se détachaient seulement, en bleu tendre, deux lettres entrelacées: M. P., d'une délicatesse extrême.

Ce landau, qui ressemblait plus à une corbeille de fleurs roulante qu'à une voiture, était occupée par deux personnes seulement: une femme et un homme.

La femme, jeune encore, blonde, merveilleusement belle, délicieuse de grâce et de distinction, était vêtue très simplement, c'est-à-dire sans ornements voyants, tirant les regards.

Elle se tenait dans le fond du landau, la tête légèrement penchée en avant, le dos appuyé sur des coussins faits de lilas blancs. Ses pieds étaient posés sur la masse de fleurs

— On lit dans le *Journal*:

« Il y a quelques jours, on pouvait encore émettre des doutes sur le sort réservé à l'arrangement franco-suisse; maintenant le doute n'est plus permis; le traité sera repoussé par la Chambre. Nous avons pu, en effet, consulter plusieurs des membres les plus influents de la majorité et M. Méline. Tous nous ont fait la même réponse: « Jamais nous n'approuverons » une disposition quelconque tendant à diminuer les chiffres inscrits au tarif minimum. »

— A un banquet de 250 couverts, à Montbéliard, M. Jules Roche, ministre du commerce, répondant à un toast, a fait allusion au traité franco-suisse. Il a dit que, dans ses conversations avec des industriels, il a trouvé un appui précieux pour la bataille qu'il va livrer au Parlement. M. Gaudy, sénateur, a terminé la série des toasts par le vœu que le projet d'entente commerciale avec la Suisse soit voté.

— Les nouvelles de la grève de Carmaux sont de plus en plus inquiétantes; on craint un conflit sanglant pouvant éclater d'un moment à l'autre.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 5 oct. 1892. — M. l'abbé Falconnet, Théophile, est appelé aux fonctions de directeur de l'Ecole secondaire de la Broye.

Sont confirmés dans leurs fonctions les titulaires suivants:

M. Plancherel, Emile, instituteur à l'école supérieure des garçons de Vuadens;

M. Magnin, Jules, instituteur à l'école inférieure des garçons de Vuadens;

M. Roubaty, Pierre, instituteur à l'école de Léchelles.

— On nomme:

Mme Musy, Marie, institutrice à l'école inférieure des filles d'Orsonnens;

Mme Dafflon, Philomène, institutrice à l'école supérieure des filles d'Orsonnens;

Mme Cattin, Marie, institutrice à l'école des filles de Grandvillard;

M. Bosson, Maxime, à Romanens, instituteur à l'école de Ponthaux;

M. Chablais, Victor, à Autigny, instituteur à l'école des garçons d'Onnens;

M. Corminbœuf, Charles, de Domdidier, instituteur à l'école de Corserey;

M. Loup, François, à Mannens, instituteur à l'école d'Estévenens;

M. Pythoud, Amédée, d'Albeuve, instituteur à l'école de Mannens;

M. Roulin, Philibert, à Hauteville, instituteur à l'école de Murist.

Collège électoral. — Le collège électoral, réuni samedi matin, a nommé: M. Torche, Ferdinand, à Estavayer, président du tribunal de la Broye, en remplacement de M. Gardian, décédé; M. Suard, Joseph, syndic de Progens, juge près le tribunal de la Veveyse, en remplacement de M. Pierre Suard, décédé; M. Jonneret, Pierre, à Bulle, 2^e suppléant près la justice de paix de Bulle; M. Musy, Jules, feu Pierre, à Albeuve, 2^e suppléant près la justice de paix d'Albeuve; M. Grand, Jean, à Semsales, 1^{er} as-

qui garnissait le fond de la caisse, mais qu'ils semblaient à peine toucher.

Elle avait sur ses genoux une corbeille rustique pleine de roses et de camélias qu'elle jetait à droite et à gauche avec une grâce admirable.

L'homme, beaucoup plus jeune que la femme, ne paraissait avoir que vingt-cinq ou vingt-six ans. Il était brun, avec de grands yeux bleus d'une douceur infinie. De taille au-dessus de la moyenne, bien fait, lui aussi était élégant et d'une rare distinction.

Comme sa compagne, il jetait des fleurs avec un geste courtois et répondait par de gracieux mouvements de tête et des sourires aux bravos qui s'adressaient à sa compagne pour laquelle il était plein de sollicitude et qu'il ne quittait pas des yeux.

On disait:

— Quelle ravissante jeune femme!

— Lui aussi est très bien.

— Ils sont charmants tous deux.

— Mais qui sont-ils?

Personne ne pouvait répondre à cette question.

Les commissaires, appartenant presque tous au monde des clubs, des cercles et des centres de la vie parisienne dont le plaisir est le code, examinaient successivement ce charmant visage de jeune femme et celui du beau cavalier; mais l'un après l'autre ils disaient:

— Je ne les connais pas, ce qui ne les empêche point d'être les héros de la fête.

Les voitures eurent un instant d'arrêt et celle des deux inconnus se trouva en face d'un groupe de jeunes gens appartenant au meilleur monde.

— Ne serait-ce pas le frère et la sœur? dit l'un d'eux.

— Ce n'est pas mon opinion, car ils ne se ressemblent guère.

— C'est vrai, mais cela ne prouve rien.

(A suivre.)

sesseur près la... placement de M... est acceptée av... rendus; M. Mol... pléant; et M. C... Crêt, 2^e suppléa... les.

Revision
sections du Gru... réunis dimanche... tion suivante qu... *Murtenbieter*:

« Les ouvriers... noncer en favo... au peuple frib... prié de faire, ... tive propagand... de la revision.

On voit que l... tance de la revis... surer cette œuv... félicitons de leu...

On lit dans la

La fortune a

tition des lots d

On raconte q

lot, a été gagné

Dieu par un not

endurci, qui ava

d'emporter... tre

ameublement, d

tre les mains d'

l'a aussitôt cédé

prix de 150 fr.

ront leur profit,

en grande partie

Un lot qui a

perbe robe de s

campagne, qui

heureux d'avoir

Lots de l'

des obligations

matin, à la Trés

tes:

167 247 3

986 1042 10

2122 2147 24

4418 4604 46

5475 5768 59

6303 7083 73

7750

Le tirage des

15 novembre pr

Le premier lo

4000 fr., le troi

Foire de

qui existe dans

de la Suisse rom

prévient le pub

cette ville aura

Prière aux j

On nous écrit

Nous avons

remporté par M

conférence imp

Ville; double s

petite pour con

surtout parce q

par sa parole si

que et si élégan

Nous souhait

de littérature fr

intéresser en in

férence, il n'étu

tue.

Enfin, nous e

fixé à Bulle, il v

rées, si longues

rences encore.

Toutes nos fé

sateur!

Résultat

Cible Prog

points; 2. Burtsc

Botterens, 158; 4

vey, Denis, Genè

lard, 140; 7. Blan

al :
 on pouvait encore émettre
 vé à l'arrangement franco-
 n'est plus permis; le
 Chambre. Nous avons pu
 des membres les plus in-
 f. Méline. Tous nous ont
 amais nous n'approuverons
 que tendant à diminuer les
 minimum. »
 O couverts, à Montbéliard,
 u commerce, répondant à
 traité franco-suisse. Il a
 ions avec des industriels,
 ux pour la bataille qu'il
 Gaudy, sénateur, a ter-
 ar le vœu que le projet
 e la Suisse soit voté.
 ève de Carmaux sont de
 on craint un conflit san-
 moment à l'autre.

FRIBOURG

Séance du 5 oct. 1892. —
 hile, est appelé aux fonc-
 e secondaire de la Broye.
 s fonctions les titulaires
 stituteur à l'école supé-
 ens;
 teur à l'école inférieure
 ituteur à l'école de Lé-
 utrice à l'école inférieure
 institutrice à l'école su-
 ens;
 utrice à l'école des filles

Romanens, instituteur à
 utigny, instituteur à l'é-
 de Domdidier, instituteur
 annens, instituteur à l'é-
 Albeuve, instituteur à l'é-
 Hauteville, instituteur à

Le collège électoral,
 nmé : M. Torche, Ferdin-
 at du tribunal de la Broye,
 rdian, décédé; M. Suard,
 juge près le tribunal de
 ent de M. Pierre Suard,
 e, à Bulle, 2^e suppléant
 ulle; M. Musy, Jules, fleu-
 léant près la justice de
 Jean, à Semsales, 1^{er} as-

se, mais qu'ils semblaient à
 corbeille rustique pleine de
 it à droite et à gauche avec
 e que la femme, ne paraissait
 six ans. Il était brun, avec de
 r infnie. De taille au-dessus
 si était élégant et d'une rare

it des fleurs avec un geste
 cieux mouvements de tête et
 ressaient à sa compagne pour
 nde et qu'il ne quittait pas
 mme!
 ux.
 à cette question.
 at presque tous au monde des
 de la vie parisienne dont le
 successivement ce charmant
 du beau cavalier; mais l'un
 ui ne les empêche point d'é-

t d'arrêt et celle des deux in-
 rroupe de jeunes gens appar-

t la sœur? dit l'un d'eux.
 n, car ils ne se ressemblent
 rouve rien.

(A suivre.)

sesseur près la justice de paix de Semsales, en rem-
 placement de M. Nicolas Currat, dont la démission
 est acceptée avec remerciements pour les services
 rendus; M. Molleyer, Joseph, à Saint-Martin, 1^{er} sup-
 pléant, et M. Currat, Alexandre, fils de Nicolas, au
 Crêt, 2^e suppléant près la justice de paix de Semsales.

Revision cantonale. — Les délégués des
 sections du Grutli et de l'Union ouvrière, qui étaient
 réunis dimanche passé, à Morat, ont voté la résolu-
 tion suivante que le Comité cantonal publie dans le
Murtenbieter :

« Les ouvriers fribourgeois sont invités à se pro-
 noncer en faveur de la revision partielle soumise
 au peuple fribourgeois le 23 octobre; chacun est
 prié de faire, en faveur de l'acceptation, une ac-
 tive propagande, de manière à assurer le succès
 de la revision. »

On voit que les ouvriers, en comprenant l'import-
 tance de la revision, veulent aussi contribuer à as-
 surer cette œuvre de paix et de progrès. Nous les
 félicitons de leur attitude patriotique.

On lit dans la *Gazette de Lausanne* :

La fortune a eu d'étranges caprices dans la répar-
 tition des lots de l'exposition de Fribourg.

On raconte que la toilette de mariée, offerte en
 lot, a été gagnée par un ecclésiastique, et un prie-
 Dieu par un notaire libre-penseur. Un vieux garçon
 endurci, qui avait pris huit billets, a eu la chance
 d'emporter... trois bavettes pour enfant! Un superbe
 ameublement, d'une valeur de 600 fr., est tombé en-
 tre les mains d'un pauvre homme de Dirlaret, qui
 l'a aussitôt cédé à un intelligent acheteur pour le
 prix de 150 fr. Les aubergistes de la Singine y au-
 ront leur profit, car les 150 fr., dit-on, ont déjà pris
 en grande partie le chemin de leur comptoir.

Un lot qui a eu une bonne destination est une su-
 perbe robe de soie verte, gaguée par un syndic de
 campagne, qui marie son fils cet automne. Il est
 heureux d'avoir ce cadeau à faire à sa bru.

Lots de l'Etat de Fribourg. — Le tirage
 des obligations de cet emprunt, qui a eu lieu samedi
 matin, à la Trésorerie, a fait sortir les séries sui-
 vantes :

167	247	388	496	544	584	900	942
986	1042	1090	1224	1201	1304	1430	1505
2122	2147	2465	2753	3630	4020	4095	4319
4418	4604	4675	4968	5050	5292	5316	5423
5475	5768	5953	6004	6006	6044	6178	6276
6303	7083	7312	7355	7473	7565	7607	7614
7750							

Le tirage des numéros et des lots aura lieu le
 15 novembre prochain.

Le premier lot sera de 35,000 fr., le second de
 4000 fr., le troisième de 1000 fr., etc.

GRUYÈRE

Foire de Bulle. — Pour combler une lacune
 qui existe dans un des almanachs les plus répandus
 de la Suisse romande, le Conseil communal de Bulle
 prévient le public que la seconde foire d'octobre de
 cette ville aura lieu jeudi 27 courant.

(Communiqué.)

Prière aux journaux de reproduire.

On nous écrit :

Nous avons été bien satisfait du double succès
 remporté par M. le professeur Huguenin dans sa belle
 conférence improvisée de dimanche soir, à l'Hôtel de
 Ville; double succès, puisque la salle était bien trop
 petite pour contenir les très nombreux auditeurs, et
 surtout parce que, pour débiter, il les a tous conquis
 par sa parole si chaude, si entraînante, si sympathi-
 que et si élégante aussi.

Nous souhaitons la meilleure chance à son cours
 de littérature française; nous sommes sûr qu'il saura
 intéresser en instruisant, et que, comme dans sa con-
 férence, il n'étudiera sainement que la saine littéra-
 ture.

Enfin, nous espérons que, puisqu'il est maintenant
 fixé à Bulle, il voudra bien souvent charmer nos soi-
 rées, si longues parfois en hiver, par d'autres confé-
 rences encore.

Toutes nos félicitations à ce remarquable improvi-
 sateur!

Résultat du tir franc de Charmey.

Cible Progrès. — MM. 1. Pasquier, Léon, Bulle, 167
 points; 2. Burtscher, Louis, Charmey, 163; 3. Andrey, Denis,
 Botterens, 158; 4. Andrey, Laurent, Charmey, 144; 5. Schou-
 vey, Denis, Genève, 140; 6. Débiens, instituteur, Grandvil-
 lard, 140; 7. Blanc, Michel, Fribourg, 139; 8. Tornare, Ale-

xandre, Charmey, 137; 9. Muller, Auguste, Charmey, 135;
 10. Pégaitaz, Dr, 119; 11. Feigel, Paul, Bulle, 116; 12. Elt-
 schinger, gendarme, Charmey, 101; 13. Roch, Célestin, Cer-
 niat, 98; 14. Cottier, Joseph, Charmey, 84; 15. Mooser, in-
 stituteur, Bellegarde, 71; 16. Niquille, Jules, Charmey, 53;
 17. Rauber, Philippe, Bellegarde, 46; 18. Tornare, boulanger,
 Charmey, 33 points.

Cible Bonheur. — MM. 1. Andrey, Denis, Botterens,
 48 points; 2. Pégaitaz, Dr, Bulle, 46/115; 3. Blanc, Michel,
 Fribourg, 46/59; 4. Eltschinger, gendarme, Charmey, 46/55;
 5. Feigel, Paul, Bulle, 46/46; 6. Débiens, inst., Grandvillard,
 45; 7. Muller, Auguste, Charmey, 44/115; 8. Andrey, Lau-
 rent, Charmey, 44/84; 9. Burtscher, Louis, Charmey, 43;
 10. Schouvey, Denis, Genève, 39; 11. Andrey, notaire, Bulle,
 37; 12. Cottier, Joseph, Charmey, 34; 13. Mooser, institu-
 teur, Bellegarde, 26 points.

Primes de série 300 m. — MM. 1. Burtscher, Louis; 2. Mul-
 ler, Auguste; 3. Andrey, Denis; 4. Andrey, Laurent; 5. Pas-
 quier, Léon; 6. Pégaitaz, Dr; 7. Débiens, inst.; 8. Feigel,
 Paul.

CHRONIQUE AGRICOLE

Une leçon utile. — François Duriez, de Samoëns,
 gardait dans une montagne un nombreux troupeau ap-
 partenant à divers propriétaires. Dans l'espace d'une
 dizaine de jours, sept ou huit vaches périrent subite-
 ment. Divers empiriques et sorciers du voisinage fu-
 rent mandés et, malgré leurs soins, les animaux suc-
 comèrent. Le vétérinaire départemental constata
 que ces bêtes étaient atteintes du charbon. Duriez,
 pour n'en avoir pas fait la déclaration à la mairie,
 est condamné à 25 fr. d'amende par le tribunal cor-
 rectionnel de Bonneville.

Quand donc nos paysans cesseront-ils d'avoir con-
 fiance en tous ces charlatans ignorants qui les exploi-
 tent?
 (Républicain de la Savoie.)

VARIÉTÉS

Deux mois à bord d'un cuirassé argentin,

par UN BULLOIS.

A six heures et demie, un roulement annonçait la
 distribution d'eau-de-vie. A huit heures, c'était une
 tasse d'eau chaude, noirâtre, appelée café, accompa-
 gnée d'un petit pain moisi, de la grosseur d'un œuf.
 Une humble ration de viande que j'avais en deux
 bouchées, un plat de soupe, deux petits pains (galle-
 tas), un décilitre de vin, constituaient nos repas de
 midi et du soir. Les vieux du bord, habitués aux lé-
 gères colations, sortaient de table satisfaits; ceux
 qui ne l'étaient pas se levaient aussi et montaient
 sur le pont humer l'air vivifiant de la mer. Ce salu-
 taire exercice dilatait les poumons et le ventre se
 taisait.

J'eusse alors préféré le lard et les haricots de mon
 Espagnol au nez crochu, mais, autre temps, autres
 mœurs. Le travail comprenait nettoyage et graissage
 de la pièce, sa nomenclature et celle du projectile,
 exercices de tir, évaluation des distances, théorie à
 la selle, simulacres d'abordage et de défensive, com-
 binés avec l'infanterie.

Les quinze premiers jours, la langue espagnole me
 causa des désagréments. Je me voyais dans l'impossi-
 bilité de répondre vivement aux questions, car il me
 fallait chercher les mots pour former ma phrase,
 d'autant plus que notre lieutenant, petit homme bru-
 tal, très infatué de lui-même, prenait plaisir à ridicu-
 liser mes fautes de prononciation. Je vois encore son
 œil dur comme l'acier, ses lèvres minces, qu'on eût
 dit coupées d'un coup de rasoir, le vrai type sauvage
 habillé en officier.

J'avais tous les outrages en silence, refoulant
 des larmes prêtes à jaillir.

Un jour, d'une humeur de garde-chiourme, il me
 donna précipitamment un ordre que je ne compris
 pas de suite et, furieux, me déchargea deux coups de
 plat de sabre sur l'épaule gauche. Indigné, je ne pus
 assez contenir ma colère et fis comme un pas de son
 côté. Grand Dieu! La garde arriva, m'entraîna vio-
 lemment à fond de cale; pendant ce trajet, je reçus
 une telle volée, comme jamais prisonnier, tombé en-
 tre les mains de sauvages, ne fit expérience. Au cala-
 bozo (cachot), j'eus les pieds entravés dans des gril-
 les de fer, les jambes écartées, sur les planches nues,
 trois jours en cette position, et impossible de me tour-
 ner et retourner. Les reins et les épaules me cui-
 saient, et l'immobilité forcée à laquelle j'étais réduit
 augmentait mes douleurs. Jusqu'à ce jour, je n'avais
 hâ personne. Mais alors, étendu comme un criminel,
 des idées folles de vengeance surexcitaient mon cer-
 veau; j'assure que si une bombe me fût tombée sous
 la main, je sautais moi-même, faisant tout sauter,
 mourant satisfait de ma vengeance. Le marchand
 d'hommes de Buenos-Ayres, recruteur salarié du gou-
 vernement que j'avais grassement payé. Et j'étais là,

couché, livré aux plus sombres pensées. A mes accès
 de rage succédaient des moments de somnolence. Je
 voyais, comme à travers d'un nuage, les prairies et
 les coteaux du pays, le clocher du village; je courais
 sur les montagnes, respirant l'arôme des sapins, je
 voyais ma sœur, mes amis qui m'appelaient et soudain
 la douleur m'éveillait, me jetait en plein dans la
 cruelle réalité, au fond de cet enfer où je m'étais
 précipité.

Le soir du troisième jour, un caporal, accompagné
 de deux soldats, me délivra; il me conduisit en pré-
 sence du capitaine qui m'accabla d'injures. J'étais
 affolé, ne marchant qu'avec peine, comme une ma-
 chine inconscient, étranger à tout. J'avais les os mou-
 lus; la pensée d'accomplir mes deux ans de galères
 m'épouvantait. Pendant plusieurs jours, je fus en
 butte aux sarcasmes d'un certain nombre de bord;
 mes trois jours de fers alimentaient agréablement
 les conversations. Henri me traita de lâche: lui, il se
 ferait tuer et montrerait comment meurt un homme
 libre. Quand je lui représentai que quatre militaires
 armés auraient toujours raison d'un seul désarmé, il
 haussa les épaules? Un seul me prit en amitié, le
 même qui m'enseigna un endroit pour dormir, le pre-
 mier soir de mon arrivée. Il m'appela et je m'assis à
 son côté, sur un tas de cordes, au pied du grand-mât.
 C'était un Breton, d'une quarantaine d'années. Sa
 figure hâlée, encadrée d'une vilaine barbe rousse, me
 fit l'effet d'un gai rayon de soleil perçant les nuages
 après une nuit sombre.

— Mon ami, dit-il, de quel pays êtes-vous?

— Je suis de la Suisse, monsieur.

— Vous êtes Suisse? Je connais la Suisse depuis
 1871. Je fus interné à Glaris: une brave population
 qui nous reçut fort bien... J'ai toujours été marin et
 je le suis encore. Je navigais à bord d'un voilier an-
 glais; le capitaine, un loup, m'obligea à désertier, ce
 à quoi j'ai réussi à Montevideo, et comme vous, je
 suis ici, avec ces chenapans; je n'attends que la pre-
 mière occasion pour lever l'ancre. La vie de chien
 qu'on nous paye ne me convient pas. Mais, quoi, fai-
 tes comme moi: la patience calme tous les maux, et
 dans nos heures de liberté, nous causerons les deux,
 la servitude nous paraîtra plus légère.

Dès lors, nous fûmes des amis; il me racontait ses
 voyages à Terre-Neuve dont il connaissait tous les pa-
 rages. J'expérimentais en sa compagnie une tranqui-
 lité relative. Sous cette rude écorce, je découvrais
 une âme sensible et loyale. (A suivre.)

FAITS DIVERS

*Toutes les femmes de l'univers sont coquettes et
 cherchent à dissimuler leur âge; il n'y a guère
 que les Japonaises qui fassent exception à cette rè-
 gle.*

Non seulement leur coiffure sert à indiquer leur
 âge, mais encore à désigner les filles à marier, les
 veuves consolées et les inconsolables.

Les fillettes, à partir de neuf ans, portent leurs
 cheveux entrelacés d'un crêpe rouge, en demi-cercle
 derrière la tête; le devant est laissé nu, sauf deux
 boucles de chaque côté du front.

Les demoiselles à marier se coiffent très haut sur
 le devant de la tête, et tressent leurs cheveux en
 forme d'éventails ou de papillons, les sèment de cor-
 des d'argent ou de boucles richement coloriées.

Une veuve qui cherche un second mari tord ses
 cheveux autour d'une épingle en écaille placée hori-
 zontalement derrière la tête.

Celle qui entend rester fidèle au mort coupe ses
 cheveux court et les peigne en arrière sans aucun
 ornement ni séparation.

On rencontre très peu de femmes coiffées ainsi.

Le plus avantageux!

Buxskin pour un vêtement complet à Fr. 7.35
 Buxskin pour un vêtement complet à Fr. 10.75
 directement aux particuliers par Ettinger & Cie, Zurich,
 dépôt de la manufacture de buxskin.
 P. S. Les échantillons des susdits, ainsi que de toutes
 nos étoffes pour dames et messieurs sont envoyés promp-
 tement franco. Gravures de mode gratis. [197]

*Prière à nos abonnés et lecteurs, toutes les fois
 qu'un fait intéressant se passe dans leur commune,
 de nous le faire savoir de suite, par carte postale ou
 lettre.*

« La Gruyère » veut être l'amie de tous, et elle
 sera d'autant plus intéressante que tous ses lecteurs
 en deviendront, peu à peu, les collaborateurs.

Aucune demande de changement d'adresse ne peut
 être prise en considération si elle n'est accompagnée
 de l'ancienne adresse et de 20 centimes en timbres-
 poste pour frais de réimpression.

Mises de bois.

La commune du Pâquier exposera en vente par voie de mises publiques, **lundi 24 octobre prochain**, environ 60 moules bois de sapin et un certain nombre de carrens et de tuyaux de fontaine.

Rendez-vous des miseurs à 9 1/2 heures du matin à la grange dite de Grange-Neuve. Le Pâquier, le 17 octobre 1892.

Par ordre :
[674] Le Secrétaire communal.

Vente de lait.

La Société de laiterie du Pâquier près Bulle offre à vendre par soumission son lait de 1893. Vente avantageuse des produits. La laiterie comprend : logement, assots à pores et terrain pour jardin et plantage, si on le désire.

Les amateurs doivent faire leur offre au président de la Société, Siméon Pasquier, avant le 25 octobre prochain, avec indication des sûretés.

Le Pâquier, le 17 octobre 1892.
[675] Par ordre : Le Secrétaire.

Belles montagnes à louer.

Jeudi 20 courant, de 1 à 3 heures de l'après-midi, au Café Gruyérien, à Bulle, il sera exposé en location, par voie de mises publiques, les montagnes « les Rey », « les Belles-Ciernes » et « les Tannes », aux territoires des communes Estavannens et Grandvillard.

[655] Jules Dupré.

GRAINE & farine de LIN

Gros son français écaillés.
Mouture spéciale de maïs, Italie et Hongrie.
Gruaux d'avoine, d'épeautre et d'orge, entiers et brisés.
Froment pays comprimé 1^{re} qualité.
Moitié
Orges et avoines comprimées.
Bourre d'épeautre.
Grand choix d'avoines blanches.
GROS ET DÉTAIL
Prix très réduits. [768]
Sous la Croix-Blanche, à Bulle.

A VENDRE

en bloc, l'outillage de l'usine à gaz. Bonne occasion pour un serrurier, mécanicien ou entrepreneur.

On louerait au même endroit les deux hangars à coke et à houille avec vastes emplacements pour dépôt de matériaux.
S'adresser à HEMO, ferblantier, ou TANNER, comptable, à Bulle. [641]

Commerce de farines

GROS ET DÉTAIL
Maïs moulu et semoule 1^{re} qualité.
Gruau d'avoine, grietz de froment. Gros son non moulu.
Avoine. — Blé comprimé.
Ch. Morel,
Successor de J. MOREL-BADOUX,
Bulle. [588]

Cours de littérature française.

Le cours de littérature française du prof. Huguenin commencera la semaine prochaine. La souscription reste ouverte et les messieurs sont également invités à s'inscrire.

On souscrit : chez MM. Wæber, hôtel de l'Union; à la librairie Baudère et chez le professeur Huguenin, maison Auguste Glasson, 1^{er} étage.

Nouveau Magasin de FARINES

Maïs, son, avoine, blé comprimé et farine de lin, etc.
Chez J. CROTTI, négociant, derrière l'Hôtel de Ville, à Bulle. [285]

A VENDRE

Fins d'Italie et d'Espagne, blancs et rouges, garantis purs, à prix réduits, défiant toute concurrence, ainsi que des vieux fromages rebut gras à 55 cent. la livre. [609]
Isidore Seydoux, Bulle.

LAINES-COTONS-FLEURS

Couronnes mortuaires chez les Sœurs PROGIN, en face de la Promenade, Bulle; marchandises de très bonne qualité, prix réduits. — On confectionne sur commande bas, chaussettes, gants, mitaines, bonnets, etc. [667]

Grand Magasin Populaire

Place des Alpes — BULLE — Ancien magasin Decroux.

Nous prenons la liberté de rappeler à notre nombreuse clientèle un stock immense dans les articles suivants :

Draps pure laine et milaine, draps pour manteaux de flotteurs, robes laines et milaines, mérinos et cachemire noir, cotonne 100 cm. largeur, flanelle-coton, flanelle-laine, etc., etc.

Confections pour hommes et jeunes gens. — Vêtements sur mesure.

Corsets, jerseys, nœuds, broderies, velours, peluches, couvre-lits, plumes, duvets. — Foulards en soie, cravates noires et en couleurs.

Prix extrêmement avantageux et absolument hors concurrence.

Echantillons de suite et franco. [585]

MEYER-SEYDOUX & Cie.

Liquidation.

DÈS CE JOUR :

Liquidation complète

DES ARTICLES EN MAGASIN

Prix de facture.

Au magasin CHARLES DESPOND, Bulle, vis-à-vis du Crédit Gruyérien. [522]

Médaille d'argent à l'Exposition de Fribourg 1892.

FILATURE DE NEIRIVUE

Fabrique de draps et milaines.

Teinturerie, apprêtage, impressions en tous genres. TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ

Se recommande

G.-JULES GREMAUD

Dépôts : Bulle : chez Mme Vve Gremaud-Ody, laines et cotons; Châtel-St-Denis : chez Mme Genoud-Marilley, négociante; Fribourg : chez Mme Vve Trachsel, rue du Pont-Suspendu. [566]
Le Mouret : chez Charles Gugler, négociant.



Bazar Gruyérien

sous l'hôtel de l'Union

BULLE

Il vient d'arriver un grand choix de manteaux et jaquettes pour dames.

Les confections de l'année dernière seront cédées au prix de facture et en dessous.

Grand choix aussi dans les confections pour hommes, draps et étoffes pour robes, nouveautés.

Véritables manteaux de flotteurs.

Médaille à l'Exposition de Fribourg.

Se recommande

[610]

Veuve HAUSHER

Poudre ferrugineuse du D^r méd. J.-U. Hohl,

d'une efficacité sûre et éprouvée par une pratique de 40 ans contre la chlorose, manque de sang, irrégularités des menstrues, fleurs blanches, maladies du bas-ventre, maladies des femmes, affections et faiblesses nerveuses, insomnies, douleurs de tête, troubles de la digestion, suites de grandes fatigues et d'excès, états de faiblesse, etc., même dans des cas invétérés. Tout au contraire d'autres produits ferrugineux, elle n'est absolument pas nuisible à la digestion et peut être supportée facilement, même par les enfants. La véritable poudre ferrugineuse du D^r méd. J.-U. Hohl n'est en vente qu'aux dépôts désignés ci-dessous au prix de 1 fr. 55 cent. la boîte. Afin d'éviter des erreurs et des imitations, qu'on prenne note de l'adresse exacte : D^r J. U. Hohl's Sohn, Basel, et refuse toutes les boîtes qui ne sont pas munies de cette signature et où il n'y a que D^r J.-U. Hohl. Dans un endroit où il n'y a pas un dépôt, qu'on veuille s'adresser au dépôt général : P. Hartmann, pharmacie, à Steeborn. Dépôt : Estavayer, pharmacie PORCELET. [672]

QUATRE-SAISONS BULLE

Ne voulant plus m'occuper que de l'article modes et désirant que la liquidation des tissus soit terminée pour la prochaine saison, il sera fait un rabais important sur tous les articles, soit robes, drap, cotonne, etc.

Se recommande [499] Esther DALLOZ

Changement de domicile.

Le soussigné informe son honorable clientèle qu'il vient de transférer son domicile dans la maison RYSER, vis-à-vis le café du Nord, à Bulle.

Se recommande [650] Jean Bolliger, tailleur.

AVIS

La soussignée informe l'honorable public de la ville et de la campagne qu'elle vient de s'établir comme tailleur pour dames et enfants. Elle se recommande à cette occasion à toutes les personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance.

Marie Kreidemacher, tailleur. [654]

J. Mourlevat,

à BULLE [666] prend en échange os, chiffons, crins, métaux, etc., contre de la poterie ordinaire et faïence.

On demande

quelqu'un pour faire des charrois tout de suite. — S'adr. au bureau du journal. [606]

MODES

M^{me} A. RÆMY-CASTINEL FRIBOURG

79 rue de Lausanne 79, au 1^{er}.

OUVERTURE

DE LA

Saison d'hiver

le 14 octobre.

Même maison à Genève : 13 rue du Marché, au 1^{er}. (H1437F) [659]

Specialité

DE Chapeaux modèles extra riches.

Les

Potages à la minute

MAGGI

se distinguent non seulement par leur bon goût, mais particulièrement par leur digestion facile. Richelement assortis chez Joseph Moura, à Bulle.

Perdu :

Jeudi passé, jour de foire, en sortant de l'Ecu, à Bulle, une certaine somme. Prière de la rendre contre bonne récompense au bureau du journal. [663]

Docteur L. Verrey,

Médecin-oculiste, à Lausanne, anc. méd. adj. de l'hôp. ophthalmique, priv.-doc. à l'université, reçoit tous les jours (sauf mercredi) de 2 à 4 h., 2 avenue Agassiz. (H10671L) 507

On demande à acheter une propriété d'au moins 10 poses d'un seul mas, à une petite distance d'un village avec communications faciles.

Vue étendue; beaux arbres; eau abondante; maison d'habitation de 8 à 12 pièces en bon état. Bâtimens d'habitation du fermier et d'exploitation.

La propriété doit être à une altitude de 800 à 1000 mètres.

Adresser les offres avec tous les détails, contenance, nature des terres, position, bâtimens et prix à l'Administration du journal sous chiffre T. G. (T7775X) [645]

Truies portantes

à vendre. Deux belles truies portantes pour le 1^{er} novembre prochain, d'un verrat primé, race du pays, sont à vendre chez Alex. DUMAUX, à Pont-en-Ogoz. [619]

On demande à acheter

OU À LOUER un grand fourneau en fer ou un vieux potager. S'adresser au bureau du journal. [669]

Il est mille cas où une personne bien portante tout autant qu'un malade n'a instantanément besoin que d'une tasse de bon bouillon. — Ce but est merveilleusement atteint par le

Extrait de Viande VÉRITABLE EN RATIONS

15^{cts}

Dans tous les magasins d'épicerie et de comestibles, drogueries et pharmacies.

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABO
Pour la Suisse :
Etranger : 1 an, 9
payable d
Prix du num
On s'abonne à to
de po

Allons

Tous, nous v
meilleure justic
Il faut donc
art. 60 et 72 d
Tous, nous v
soient régis pa
niers et non pa
quelconque ou

Il faut donc
art. 76 et 77 d
Tous, nous n
donne raison a
deux degrés qu
ceux que l'ind
urnes aux jours
poser leurs bul
pur suffrage un
Il faut donc
notre Constitut

Tous encore
nous montreron
bourgeois en g
lier ne veulent
d'une politique
s'agit de réalis
de faire un pas
publique, l'obli
fédéraux ou no
Tous, nous n
nous voulons un
Il faut donc
toutes les quest

En s

FEUILL

PET

— Voyez donc,
d'elle, et quel feu,
Il ne se contente p
Il a autour de lui
qu'il y fait seulem
qui est assise à cō
Je ne m'y connais
son idole.

— Pent-être. E
— Qu'ils sont a
— Ou mari et f
— Oui, ou mari
— C'est possibl
portion d'âge... Ce
trente ans et c'est
cinq.
— L'observatio
non tout à l'heure
— Quoi qu'il en
— Ce sont évid
— Oh! pas des
— Le baron de Ver
— Je n'affirme
gais, bien qu'il en
rierais mille louis
et même Parisien